



Note de service

DESTINATAIRES : Employés et médecins utilisateurs d'ordinateurs portables du CISSS

EXPÉDITEUR : Cathy Gauthier, directrice des ressources informationnelles

DATE : Le 17 mars 2020

OBJET : **ADDENDA - COVID-19** –Installation du logiciel « Global Protect » pour le Téléaccès suite à l'avis du MSSS d'une problématique avec Pulse Secur

Dans le cadre de la mise en place de la solution technologique qui permettra à certains employés de pouvoir travailler en téléaccès, nous devons procéder à l'installation du logiciel « Global Protect » sur chacun des ordinateurs portables de l'organisation.

À cet effet, nous désirons vous informer que nous allons débiter l'installation de ce logiciel afin que les ordinateurs portables soient prêts à une utilisation en téléaccès. L'installation s'effectuera en arrière-plan sans aucune sollicitation de votre part.

IMPORTANT

Afin que l'on puisse procéder à cette installation, il est **obligatoire** que chaque portable soit branché sur le réseau filaire d'une installation pendant 90 minutes à tous les jours et ce pour les trois prochains jours (peu importe le moment de la journée). Il est aussi **obligatoire** que le portable soit branché sur le réseau électrique (et non sur la batterie).

Si vous avez un ordinateur personnel à la maison, veuillez suivre la procédure d'installation et de configuration disponible sur le site de la DGTI du MSSS :

<http://www.ti.msss.gouv.qc.ca/getdoc/4b776386-20d3-46e2-bb70-2d40957bf956/Procedures-d-installation.aspx>

Cette mesure nous permet de gérer plusieurs postes en simultanément et est une étape préalable à l'attribution d'un jeton d'accès (voir note ci-jointe).

Merci de votre compréhension et de votre habituelle collaboration.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter le service à l'utilisateur en composant le **1 844 400-2433, option 3 et faire ensuite le 4.**

CG/cb

p.j.



DESTINATAIRES : Les directeurs, les cadres intermédiaires administratifs et les cadres intermédiaires cliniques du CISSS du Bas-St-Laurent

EXPÉDITEUR : Cathy Gauthier, directrice des ressources informationnelles

DATE : Le 13 mars 2020

OBJET : **Consignes pour les demandes de téléaccès dans le contexte du COVID-19**

La direction des ressources informationnelles planifie la gestion des demandes de téléaccès dans le cadre des mesures exigées dans le contexte du COVID-19.

Afin de faciliter le suivi et la prise en charge, toutes les demandes de téléaccès doivent être faites à partir du gabarit Octopus suivant :

Nouvelle requête

Demandeur : [Redacted]

Service* : DRI (Service Informatique) ▼

Type* : 07- Internet /Réseautique/Télécom ▼

Demande d'obtention d'un jeton téléaccès ▼

Dans la section « Informations générales », sélectionnez la justification « Télétravail » et mentionnez dans la section « Précisions » que le télétravail est nécessaire en raison des mesures d'isolement obligatoire liées au COVID-19. Une ressource de la DRI vous contactera afin de s'assurer que vous ayez le matériel nécessaire pour le télétravail.

Dans ce contexte, une ligne dédiée a été créée pour répondre à vos besoins informatiques spécifiques au COVID-19 : **1 844 400-2433, option 3 et faire ensuite le 4.**

Nous vous remercions de votre collaboration,

CG/cb